

ED 138 - Validation ECTS

La formation des doctorants de l'ED 138 correspond à un total de **180 crédits européens (ECTS)** : 150 crédits sont liés à la rédaction et la soutenance de la thèse ; 20 crédits correspondent aux activités scientifiques des doctorants : formations disciplinaires et pluridisciplinaires proposées par l'école doctorale, par les unités de recherche et par les institutions, séminaires, cours, participation à des colloques, articles, publications, enquêtes de terrain ou dépouillement d'archives ; 10 crédits sont réservés à la formation professionnelle en dehors des disciplines, soit au travers des formations proposées par le service de la Direction de la recherche et des études doctorales (DRED), soit sous une autre forme après validation par l'école doctorale.

Validation des crédits

Entre le **1er et le 30 juin**de chaque année, le doctorant doit déposer ou envoyer par courrier au secrétariat de l'école doctorale le **portfolio** mis à jour de toutes ses activités de l'année écoulée et des années précédentes ([fichier Excel disponible ici](#)) ainsi que l'ensemble de ses **fiches** de suivi de l'année écoulée ([fichier Word disponible ici](#)). Mis à jour et complété chaque année par le doctorant, le portfolio récapitule l'**ensemble** de ses activités et des formations suivies durant les années de doctorat. À cet effet, des lignes peuvent éventuellement être ajoutées au fichier Excel. À la fin de son doctorat, le doctorant pourra demander la validation du portfolio par l'école doctorale en fonction du barème suivant :

Formations et activités	Crédits ECTS
4 heures de séminaires, de cours, de formation ou d'assistance à un colloque	1
Communication à un séminaire	3
Communication à un colloque	5
Publication d'une communication de séminaire ou de colloque	3
Publication d'un article dans une revue scientifique ou d'un chapitre dans un ouvrage scientifique	8
Publication d'un ouvrage scientifique	18
5 jours d'enquête de terrain ou de dépouillement d'archives spécifiques	1

Équivalences et dispenses :

Activités et situations particulières	Équivalence en écrits ECTS
3 ans d'activité professionnelle à plein temps	10 crédits de formation professionnelle
1 année d'activité professionnelle à plein temps	4 crédits de formation professionnelle
1 année de service d'enseignement dans le cadre d'un contrat doctoral (64 heures d'équivalent TD)	3 crédits de formation professionnelle
Résidence à l'étranger pendant les 3 premières années de la thèse	10 crédits d'activité scientifique et 5 crédits de formation professionnelle

Les demandes de validation non

répertoriées ici sont examinées au cas par cas.

Soutenance - Réinscription avec dérogation

Pour soutenir à l'issue de la 3ème année de thèse ou pour obtenir une éventuelle dérogation pour une année supplémentaire, les doctorants doivent avoir acquis les 20 crédits d'activité scientifique et les 10 crédits de formation professionnelle, en tenant compte des équivalences et dispenses indiquées.

► Organisation administrative

ur :

[MARX](#)

naire administratif :

JULIEN

[@liste.parisnanterre.fr](mailto:julien@liste.parisnanterre.fr)

REMOND, bureau 306A

70.71

s d'ouverture au public :

12h30 et de 13h30 à 17h

le mercredi après-midi à partir de 13h

Le secrétariat de l'ED 138 sera fermé du 29 juillet au 27 août 2019.

► Représentants des doctorants de l'Ecole Doctorale 138

anon Amandio - EA 3931, Centre de recherches en littérature et poétique
mparées (LIPO)

onica Battisti - EA 369, Études romanes

oberto Lapia - EA 369, Études romane

yril Rouanet - EA 3931, Centre de recherches en littérature et poétique
mparées (LIPO)

arine Champetier de Ribes -EA1586, Centre des Sciences des Littératures en
ngue Française (CSLF)

mail des représentants des doctorants :

doctorants.ed138@gmail.com

► Plan du site

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale LLS](#)

terre.fr/ed-138-validation-ects-611572.kjsp?RH=1433430528182